



Plus belle ma ville

PARTICIPATION CITOYENNE

Budget participatif

#1

Février 2021



LIKEZ VOS PRÉFÉRÉS

DU 15/02 AU 15/03/2021

jeparticipe.ville-romagnat.fr



Le budget participatif est un dispositif démocratique qui permet aux citoyens d'affecter directement, par leur vote, une partie du budget d'investissement de la commune à des projets proposés par les habitants.





PARTICIPATION CITOYENNE

PROJETS RETENUS



Événement

Organiser une journée troc de plantes

Créer un événement annuel, convivial et festif, autour d'un troc de plantes, graines et boutures. Y associer d'autres partenaires, pour des animations et des ateliers autour de la nature, ainsi que des dégustations de produits locaux.

€ 3 500 €

Parc Tocqueville

Christine Giraudet,
Gérard Brugeron
(collectif « Tous les pouces verts »)



Jardin potager

Ouvrir un terrain d'expérimentation

Création d'un jardin potager partagé, avec espaces de compostage collectif, d'expérimentations potagères, de jardinage pour les enfants, quelques poules, une mare... Un lieu agréable, ouvert à tous, où l'on peut se retrouver, échanger, partager des moments de vie autour d'une action commune.

€ 5 000 €

Opme

Fabienne Monier, Guillaume
Marquet, Margaux Stamane



Aire de jeux

Créer un espace vert et ludique

Concevoir avec les habitants un parc arboré et fleuri, lieu de rencontres convivial et intergénérationnel. Installer des bancs, des agrès d'extérieur, une table de ping-pong, une structure de type araignée... A proximité du château, il sera apprécié des Opmois comme des touristes.

€ 12 000 €

Opme

Séverine Fortier, famille Demazy/
Paterne, Maxime Scherepin



Espace nature

Aménager des accès au Puy Giroux

Mettre en valeur et sécuriser ce site apprécié par les randonneurs, aux portes du Parc des Volcans d'Auvergne. Réaménager le sommet, en créant une table d'orientation, des espaces avec bancs en pierre et aire de pique-nique. Baliser les sentiers, disposer des chicanes pour empêcher l'accès aux engins motorisés. Installer des fiches pédagogiques sur la flore et la faune.

€ 8 000 €

Puy Giroux

Pascal Boucheron



Vélos

Stationner en toute sécurité

Le vélo est un mode de transport économique et respectueux de l'environnement. Le manque d'espaces de stationnement et la peur du vol ont un effet dissuasif sur son utilisation. Nous vous proposons d'installer des abris qui permettraient de garer vos deux-roues en toute sécurité, à proximité des commerces et des équipements municipaux.

€ 20 000 €

Territoire communal

Claudine Spéziale,
Stéphane Forissier



Exposition

Valoriser les insectes par un concours photo

Parmi les 21 communes de la métropole, Romagnat possède d'une des plus riches populations de papillons et de coléoptères. Organiser un concours photo suivi d'une exposition dédiée à ces « minuscules », avec des grands panneaux répartis dans toute la ville.

€ 3 500 €

Parcs et espaces verts

Elvire Gaime



LIKEZ VOS PRÉFÉRÉS



plus belle ma ville

jeparticipe.ville-romagnat.fr

DU 15/02 AU 15/03/2021



Espaces verts

Participer à l'embellissement de votre quartier

Permettre aux habitants d'entretenir les espaces verts de proximité en lien avec les services municipaux. Remise en valeur, amélioration de la biodiversité. Chaque quartier pourrait regrouper les volontaires, proposer des projets et réaliser les aménagements.

- € 500 €
- Clémensat (pour démarrer)
- Hubert Boulanger



Loisirs sportifs

Créer un skatepark

Proposer aux jeunes un lieu aménagé pour pratiquer le skateboard, le roller ou la trottinette en toute sécurité. Le choix des modules, leur agencement, leur montage pourra se faire avec les participants. Leur insertion paysagère en fera un espace d'animation parents-enfants, ouvert aussi aux non-Romagnatois.

- € 39 500 €
- Terrain municipal
- Antoine et Raphaël Paquet



Mise en valeur

Donner un nom aux ronds-points

Il y en a 5 sur la commune. Les habitants pourraient faire des propositions. Les choix retenus seraient valorisés par un support original, s'intégrant au site et à l'environnement de chacun.

- € 3 000 €
- Ronds-points de la commune
- Pierrette Fontaine



Environnement

Valoriser la zone nature de Chomontel

Créer un espace d'accueil au bout de la rue, avec un parking végétalisé et un panneau d'information. Limiter l'accès aux véhicules à moteur. Baliser les chemins à partir de la rue, avec des repères visuels facilitant les circuits. Proposer des lieux de repos, ouvrant le regard sur les perspectives, le patrimoine, les espèces à protéger...

- € 5 000 €
- Chomontel
- Yves Demoustier, Monique et Jean Peckeu



Parc de Tocqueville

Aménager la deuxième partie

Mettre en place un groupe de travail ouvert aux habitants. Définir un projet avec les services municipaux. Idées déjà proposées : bancs et espaces repos dans la continuité de la 1ère partie, kiosque à musique, parcours de santé, nouveaux arbres...

- € 32 000 €
- Parc Tocqueville
- Pierrette Fontaine, Stéphanie Moynault, Cécile Bonnigal



Arbres

Planter une mini-forêt selon la méthode Miyawaki

Avec l'aide d'un professionnel et la participation des habitants, créer un réservoir de biodiversité et une attraction écologique et touristique. En suivant la méthode du botaniste japonais, on peut obtenir en 10 ans un espace présentant la structure d'une forêt de 100 ans.

- € 10 000 €
- Terrain municipal
- Elvire Gaime



Patrimoine

Remonter un mur de pierre à l'ancienne

Nettoyer ce qui reste du mur en pierres sèches sous la vigne de Chomontel, récupérer les pierres éparpillées, et remonter un muret traditionnel. Avec l'aide d'un professionnel, et l'aide matérielle de la mairie, le chantier sera ouvert à tous les habitants bénévoles.

- € 5 000 €
- Chomontel
- Frédéric Echallier

€ Budget

Lieu

Porteurs du projet

Modalités de vote

Qui peut voter ?

Toute personne habitant la commune de Romagnat sans condition d'âge ou de nationalité.

Comment allons-nous voter ?

Chaque bulletin de vote devra comporter deux ou trois projets. Les bulletins ne comportant qu'un seul choix ou plus de trois choix ne seront pas comptabilisés. Le vote s'effectuera en direct sur la plateforme participative. En cas de besoin, des bulletins papier et une urne seront disponibles en mairie. Les deux démarches seront ensuite regroupées sur la plateforme par les services municipaux pour être visibles par tous.

Quel est le montant attribué aux projets ?

Le budget participatif dispose d'une enveloppe annuelle de 40 000 euros pour la réalisation du ou des projets choisis par les habitants (en fonction de leur coût de réalisation estimé). Le projet arrivé en tête des votes des habitants sera financé intégralement dans la limite des 40 000 euros. Si ce montant n'est pas atteint, la somme restante sera attribuée au(x) projet(s) suivant(s) susceptible(s) d'être financé(s) entièrement.

Quand commenceront les travaux de réalisation ?

Dès les résultats du vote publiés sur les supports habituels de la communication municipale, les travaux pourront être engagés. Le calendrier sera établi par les services municipaux en lien avec les porteurs de projets.

Dates du vote

Du 15 février au 15 mars 2021

Vote numérique

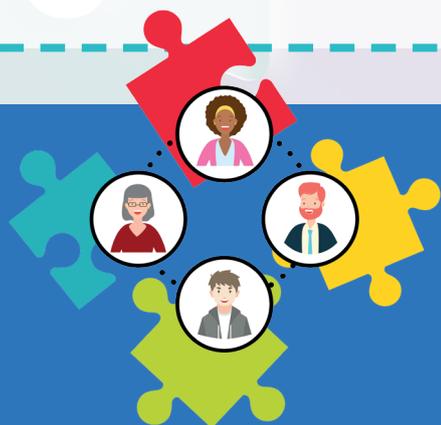
jeparticipe.ville-romagnat.fr

Budget

40 000 euros

Publication des résultats

Le 17 mars 2021



Christiane Demoustier
conseillère municipale
déléguée à la participation citoyenne,
vie des quartiers et mobilités douces

Carl Lefebvre
service civique

Tél. Mairie : 04 73 62 79 79

Mail : jeparticipe@ville-romagnat.fr

jeparticipe.ville-romagnat.fr

PARTICIPATION CITOYENNE